

# Résumé du budget 2026

**Le résumé du budget 2026 fut présenté au conseil municipal le 22 décembre 2025.**

## Augmentation

L'augmentation des revenus de taxation est de 4.46 %.

**Pour la partie rurale**, avec une évaluation moyenne de 175 000 \$, l'augmentation est de 5.00 %, cependant si l'on fait abstraction des charges 2026 exceptionnelles qui sont le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$) pour 2026, l'augmentation est de - 0.77 %.

**Pour la partie urbaine**, avec une évaluation moyenne de 209 630 \$, l'augmentation est de 5.20 %, cependant si l'on fait abstraction des charges 2026 exceptionnelles qui sont le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$) pour 2026, l'augmentation est de - 0.22 %.

**La rue Bellerive** a une augmentation plus élevée, due à la correction d'un règlement d'imposition. L'augmentation pour une évaluation de 314 800 \$ est de 8.83%, cependant si l'on fait abstraction des charges 2026 exceptionnelles qui sont le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$) pour 2026, l'augmentation est de 2.71 %.

Le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$) pour 2026, exercent une pression à la hausse du compte de taxes, seulement ces 2 éléments occasionnent une hausse de la taxe de .0772 cents. Le conseil municipal, dans un esprit de minimiser les augmentations à un niveau plus acceptable, a dû faire des choix et effectuer des coupures budgétaires.

Cependant, malgré les coupures, nous croyons avoir un budget réaliste et raisonnable dans les circonstances.

Le conseil a cru bon dans ce budget d'encourager l'action communautaire. Pour ce faire, il octroie une enveloppe globale de 5 000 \$ pour des projets à vocation communautaire.

***Le principe est simple: vous avez une nouvelle idée pour une activité, vous êtes un groupe de contribuables, déposez vos idées au conseil.***

L'action communautaire est un moyen de rassembler des citoyens dans un but commun, resserrer les liens, augmenter le sentiment d'appartenance à notre municipalité.

## Le PTI sur 4 ans

Des prévisions de dépenses de 2 050 000 \$ pour 2026 et 3 440 000 \$ pour 2027, principalement reliées au problème des pluies de 2024, afin de remettre les routes en condition de roulement sécuritaire. Le conseil devra être rigoureux dans ses décisions, il devra se questionner comment être innovant pour minimiser l'impact sur le compte de taxes.

Pour 2026, en plus des actions du budget et du PTI, le conseil aura à se pencher sur la pertinence de la création d'un fonds de parcs et terrains.

Lors d'une demande de permis de lotissement ou, dans certains cas, de permis de construction, le pouvoir d'obliger le requérant à céder gratuitement une partie du site ou à payer une contribution financière peut aider la municipalité à établir, agrandir et aménager des parcs ou des terrains de jeux ainsi qu'à protéger des espaces naturels.

Dans un 2<sup>e</sup> temps, le conseil aura aussi à se pencher sur la pertinence d'une nouvelle taxe qui s'appelle une surtaxe sur les terrains vacants.

Les municipalités ont maintenant la possibilité d'établir des taux de taxation différents selon les secteurs sur leur territoire. Par exemple, un taux de taxation plus faible pourrait être appliqué au centre-ville ou au cœur villageois afin d'en favoriser la consolidation et de contribuer à son dynamisme.

Finalement, la Loi 39 a également haussé le taux maximum de taxe applicable aux terrains vagues desservis, passant de deux fois à quatre fois le taux de base. L'instauration d'un taux de taxation plus élevé incite aussi les propriétaires de ces terrains à y développer des projets pour empêcher une hausse du fardeau fiscal sans que leur actif génère des revenus.

La fiscalité est un outil puissant, puisqu'elle exerce une influence significative sur les comportements des individus et des entreprises. En l'intégrant à leurs stratégies de planification, les municipalités peuvent contribuer à la réalisation de leurs objectifs en matière d'aménagement du territoire.

On nous demande de desservir de nouvelles rues en réseaux d'aqueduc, en réseaux sanitaires et pluviaux alors qu'il y a des terrains vacants sur des rues déjà existantes. Avant de développer, maximisons ce qui existe déjà.

Il nous faudra aussi revoir les procédures administratives et les procédures concernant les développements résidentiels.

Nous avons reçu une mauvaise nouvelle cet automne, un risque de glissement de route dans le Haut Saint-Joseph, un talus, va nous occasionner des travaux importants dans les 2 à 3 prochaines années. Nous demanderons de l'aide financière au gouvernement, mais sans savoir pour l'instant si nous sommes admissibles à une subvention.

En terminant, de **très belles activités ont eu lieu dernièrement**, le Noël des enfants, l'illumination de l'arbre de Noël avec une invitée d'honneur pour effectuer l'illumination, cette année une personnalité qui travaille dans l'ombre: Mme Lise Meunier du Coup de pouce alimentaire de Yamachiche, Saint-Barnabé et Saint-Sévère qui a fait une collecte de denrées non périssables et offert un panier de Noël aux familles démunies de Saint-Barnabé avec les denrées et les sommes recueillies. Ex. : la fête de Noël des enfants et l'illumination de l'arbre de Noël initiative de Mme Isabelle Thibodeau, en tant que citoyenne. La municipalité, avec Mme Vanessa, a apporté un support logistique. Le conseil est d'avis que le service des loisirs peut et se doit d'apporter un support aux divers organismes, cela fait partie de son mandat.

Beaucoup de travail à faire, mieux vaut avoir beaucoup à faire et réaliser seulement 75 % que peu à faire et réaliser 100 %.

**Luc Bourassa**  
**Maire**

*Tableaux des résumés à la page suivante >>>*

# Résumé du budget 2026

## RÉSUMÉ DU BUDGET 2026

REVENUS	2026	%	2025	Écart
TAXES GÉNÉRALES	2 562 828 \$	84,43 %	2 453 513 \$	109 315 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	4 115 \$	0,14%	3 672 \$	443 \$
AUTRES REVENUS	454 057 \$	15,03%	418 047 \$	36 010 \$
	<b>3 021 000 \$</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 875 232 \$</b>	<b>145 768 \$</b>

  

DÉPENSES	2026	%	2025	Écart
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	876 658 \$	29,02%	751 880 \$	124 778 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	231 583 \$	7,67%	255 789 \$	-24 206 \$
TRANSPORT	675 702 \$	22,37%	544 714 \$	130 988 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	554 216 \$	18,35%	611 674 \$	-57 458 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3 500 \$	0,12%	4 500 \$	-1 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	41 251 \$	1,37%	105 870 \$	-64 619 \$
LOISIRS ET CULTURE	168 652 \$	5,58%	187 253 \$	-18 601 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	118 264 \$	3,91%	86 883 \$	31 381 \$
	<b>2 669 826 \$</b>	<b>88,38%</b>	<b>2 548 563 \$</b>	<b>121 263 \$</b>
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES	351 174 \$	11,62%	326 666 \$	24 508 \$
	<b>3 021 000 \$</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 875 232 \$</b>	<b>145 768 \$</b>

## RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET TARIFS

Paroisse de Saint-Barnabé Sommaire des taux de taxes	2026		2025	
	À l'évaluation	À l'unité	À l'évaluation	À l'unité
Foncière générale	0.58406		0.52850	
Voirie locale	0.26750		0.26750	
Remboursement de la dette				
Évaluation	0.14980		0.14610	
<b>Partie RURALE</b>				
Coll. Matières rési. et sélective		405.00 \$		405.00 \$
Compteur d'eau		175.00 \$		155.08 \$
Plus la consommation		42.24 \$		42.24 \$
Remb. de la dette		45.47 \$		91.30 \$
	<b>1.00136 \$</b>	<b>667.71 \$</b>	<b>0.94210 \$</b>	<b>693.62 \$</b>
Écart	<b>0.05926 \$</b>	<b>-25.91 \$</b>		
<b>Partie URBAINE</b>				
Traitement des eaux usées		300.00 \$		281.00 \$
Remb. de la dette				
Rue Bellerive		140,78 \$		37.92 \$
	<b>1.00136 \$</b>	<b>1,108.49 \$</b>	<b>0.94210 \$</b>	<b>1,012.54 \$</b>
Augmentation	<b>0.05926 \$</b>	<b>95.95 \$</b>		

## VOICI LES PRINCIPAUX ÉCARTS DU BUDGET 2026

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Charges 2026 exceptionnelles qui sont le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$).

### TRANSPORT

Projet du MTQ un montant de 100 000 \$ et un revenu identique à la section revenu de transfert.

### FRAIS DE FINANCEMENT

Amortissement des frais d'escompte à l'émission 10 000 \$ et Intérêts sur emprunt temporaire 18 000 \$.

### CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES

Transfert aux activités d'investissement 25 000 \$